

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins
de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London, ON N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 4 juin 2024

Numéro d'inspection : 2024-1159-0002

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : QCC Corp.

Foyer de soins de longue durée et ville : Watford Quality Care Centre, Watford

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 22, 23 et 24 mai 2024.

L'inspection concernait :

- le cas n° 00111187 – IC n° 2652-000003-24 – éclosion;
- le cas n° 00112501 – IC n° 2652-000004-24 – éclosion;
- le cas n° 00114700 – IC n° 2652-000006-24 – éclosion.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette
inspection : Prévention et contrôle des infections

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins
de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London, ON N6A 5R2
Téléphone : 800 663-3775

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Rapports

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154 (1) 1 de la LRSLD (2021).

Non-respect de : l'alinéa 115 (1) 5 du Règl. de l'Ont. 246/22.

Rapports : incidents graves

par. 115 (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille, d'une part, à immédiatement informer le directeur, de façon aussi détaillée que possible dans les circonstances, des incidents suivants et, d'autre part, à faire suivre le rapport exigé au paragraphe (5) :

5. L'éclosion d'une maladie importante sur le plan de la santé publique ou d'une maladie transmissible au sens de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le directeur soit immédiatement informé de l'éclosion d'une maladie importante sur le plan de la santé publique.

Justification et résumé :

L'examen d'un rapport dans le Système de rapport d'incidents critiques, les dossiers du foyer concernant les éclosions, ainsi qu'un entretien avec l'administrateur, ont révélé que le foyer avait connu une éclosion pendant une période particulière. L'éclosion est survenue à une date particulière, comme l'a déclaré le bureau de santé publique. Cependant, au moment du rapport au directeur par le foyer, le rapport a été créé et sauvegardé dans le Système de rapport d'incidents critiques, mais n'a été soumis qu'une semaine plus tard.

Sources : Système de rapport d'incidents critiques, dossiers du foyer concernant les

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins
de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage

London, ON N6A 5R2

Téléphone : 800 663-3775

éclosions, entretien avec l'administrateur.

[115]